

**BRUNO DECREUSE.** L'économiste étudie l'accès à l'emploi des immigrés.

# « Vingt points de chômage de plus »

■ Avec Benoît Schmutz, Bruno Decreuse est l'auteur d'une étude intitulée : « Mobilité résidentielle et emploi des immigrés d'origine africaine en France : une approche par calibration ». Les deux économistes l'ont présentée aux journées Louis-André Gérard-Varet de l'Institut d'économie publique à Marseille. Pour la première fois, ils proposent une méthode qui croise localisation géographique et situation professionnelle pour rendre compte des spécificités de la population originaires d'Afrique. Bruno Decreuse répond à nos questions.

## Les statistiques ethniques sont interdites en France. Comment avez-vous procédé à votre étude ?

Il est possible d'extraire des groupes ethniques en combinant différentes sources d'information. Il est interdit de demander aux personnes leur couleur ou le groupe ethnique auquel ils estiment appartenir. En revanche, il est possible de connaître le lieu de leur naissance ou de celle de leurs parents. En croisant cette donnée avec d'autres comme la langue maternelle, il est possible d'établir une présomption pour la première, voire la seconde génération d'immigrés originaires de l'ensemble de l'Afrique.

La base de données sur laquelle nous avons travaillé regroupe environ 3 000 immigrés africains et 50 000 personnes nées en France, suivis sur quatre ans.

## Qu'avez-vous cherché à découvrir ?

Nous avons constaté qu'il y a treize points de différence entre le taux de chômage des immigrés d'origine africaine et les autres. Cette différence spectaculaire est très inégalement répartie sur le territoire. Elle est moins importante dans les zones les moins denses et à Paris. En revanche, dans des grandes villes comme Lyon ou Marseille, l'écart peut atteindre vingt points.

La question de fond est : pourquoi cette surexposition au chômage ? Comme dans le même temps la mobilité résidentielle constatée des immigrés d'origine africaine



L'économiste Bruno Decreuse.

est beaucoup plus faible, nous avons voulu savoir dans quelles mesures les difficultés d'accès au marché du logement participaient à ce phénomène.

## Quelles conclusions en tirez-vous ?

A caractéristiques égales, la probabilité d'accéder au travail est nettement moindre pour un immigré d'origine africaine. L'étude montre que ce fait est très peu explicable par les différences d'éducation ou d'âge.

On peut dire que 80% de l'écart relève de problèmes d'accès spécifiques au marché du travail. Et que les 20% restants sont imputables pour moitié à une préférence géographique pour les grandes agglomérations et pour l'autre moitié, au fonctionnement du marché du logement. Les non-Africains qui trouvent un emploi hors de leur zone de résidence ont deux fois plus de chances de trouver également un logement comparé aux immigrés d'origine africaine.

Ce dernier chiffre n'est pas négligeable, car si on joue sur cette variable, il serait donc possible de réduire de trois points l'écart des taux de chômage ; mais l'étude montre que l'essentiel du problème relève des difficultés spécifiques d'accès au marché du travail. Les conclusions de l'étude ne permettent pas d'aller plus loin même si par intuition on peut imaginer beaucoup de discriminations.

PROPOS RECUEILLIS  
PAR LÉO PURGUETTE